

**PROCES-VERBAL N° 67/2020  
DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
Samedi 7 Décembre 2019 – 9h00 – UCPA**

**Présents :** Bernard MASSINES

Isabelle AUMONT – Nathalie BLAVIER - Muriel ESPINAS – Marie-Jo LE MORVAN -  
Suzanne LECHAT – Elisabeth NIGAY – Annie PRIME – Pascale SERET – Isabelle WISSE  
Francis ESPINAS - Alain FOUCHER – Juan GOMEZ – Cyril GASCHT - Christian HEE –  
Alain LE MORVAN - Pierre-Henri LOUVARD – Patrice MORA – Jean-Louis QUINTANA –  
Yannick SAFONT – Hervé SICART

**Excusés :** Valérie CROS - Denise FARJON – Audrey MENARD – Laurence MONERRAT -  
Nathalie NICOLAU – Cécile VALUDE - Christophe CABALE - Daniel DUCASSE - Arnaud  
GAILLARD – Hervé SICART - Bernard OBRECHT - Denis PATTYN - Robert SOLE - Fabien  
TISSEYRE

Le Président Bernard MASSINES a souhaité la bienvenue à tous les membres du Comité.

Le Comité Directeur a approuvé le P.V du mois d’Août 2019.

Du 8 au 14 Décembre 8 filles âgées de 14/15 ans parmi les meilleures de la fédération viendront s’entraîner à Saint Cyprien. Alexandra Fusai, responsable du tennis féminin à la FFT sera présente 3 jours. De jeunes joueurs du département serviront de sparring partners.

L’Assemblée générale du comité qui se tenait à Villeneuve de la Raho s’est très bien passée, l’Assemblée Générale de la ligue au Cap d’Agde aussi.

**ITF :**

Les pré-qualifications ont demandé beaucoup de travail, merci à Robert SOLER et Alain FOUCHER.

En ce qui concerne les subventions, on n’a toujours pas reçu l’aide de la mairie de Saint Cyprien.

Les pertes étant moins importantes que prévu, le tournoi ITF se fera l’année prochaine.

Les qualifications auront lieu à partir du 24 Octobre 2020 et le tournoi finira le 1<sup>er</sup> novembre.

**PROJETS CLUBS :**

Les dossiers de treize clubs seront présentés à la ligue. L’ensemble de l’enveloppe se montera à 555000€ pour l’ensemble de la ligue Occitanie (13 départements).

Seulement 2 clubs du département (Bompas et Thuir) ont reçu une aide pour leur action pour les handicapés au titre de l’ex-CNDS.

Une prime exceptionnelle de 700€ a été votée en faveur de Brigitte pour le travail supplémentaire effectué pendant les pré-qualification et le tournoi ITF 2019.  
Juan Gomez a reçu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports à la préfecture.

### **SERVICES CIVIQUES :**

Bernard Massines a trouvé un jeune qui effectuera son service civique au Comité pendant 8 mois.

Pour 2020, on aura droit à 5 services civiques à répartir dans les clubs du Département.

L'inspecteur de la Jeunesse et des Sports, remplaçant de Jean-Pierre Chaussier, se rendra au Comité une matinée pour en voir le fonctionnement.

### **REUNIONS DE SECTEUR :**

3 réunions de secteur ont eu lieu cette semaine : Rivesaltes, Villemolaque et Saleilles.

### **TRESORERIE :**

Remerciement à Muriel pour la régularisation des indemnités de Saphia FERNANDEZ. Le Comité a obtenu le remboursement des charges sociales qui avaient été réglées par erreur et le remboursement des prélèvements doublons.

A ce jour, le Comité ne verse plus rien pour l'arrêt maladie de Mme FERNANDEZ.

### **TENNIS EN FAUTEUIL :**

Bernard MASSINES et Francis ESPINAS ont rencontré Cathy PORTIER, ancienne joueuse. Elle voudrait remonter un tournoi International en fauteuil roulant le 16-17-18 Octobre 2020 au Barcarès.

### **PADEL :**

Les Interclubs de Padel se jouent en ce moment.

Richard VENDRELL est intégré à la commission Padel.

A Ille /Têt, un ancien joueur de rugby propriétaire d'une salle de sport à côté du club de tennis a construit un terrain de Padel.

### **2020**

Quelques dates :

- Remise des agendas le samedi 13 juin, lieu à déterminer.
- Soirée de Masters le samedi 5 septembre aux Voiles Rouges.
- Remise des raquettes le 28 septembre.

## **COMMISSION ARBITRAGE :**

En l'absence de Nathalie, Yannick SAFONT intervient pour la CDA.

### **Formation JAE1**

2 sessions ont été organisées par Nathalie NICOLAU :

1 session à Perpignan : 52 inscrits/45 présents/32 reçus

1 session à Bolquère à la demande du club : 9 inscrits/7 présents/7 reçus.

Nathalie NICOLAU remercie Jean-Louis QUINTANA et Isabelle AUMONT qui ont surveillé avec elle l'examen et Isabelle AUMONT qui l'a aidée dans la correction des copies.

La liste des candidats reçus présentée par Yannick SAFONT est validée par le Comité Directeur.

### **Formation JAT1**

1 session (9 inscrits) a été organisée par Nathalie NICOLAU.

La formation est achevée et l'examen est programmé le 14 Décembre prochain.

### **Recyclage JAE1/JAE2**

La CDA a mis en place une session de recyclage pour les JAE1 et JAE2 qui sera organisée par Yannick SAFONT le 16 Janvier 2020.

A l'heure actuelle 14 JAE1 et 1 JAE2 se sont inscrits à cette session.

### **Formation JAE2**

La CDA a souhaité organiser cette année une session de formation JAE2.

Après accord de la ligue, Yannick SAFONT organisera cette session le 16 Janvier 2020.

A l'heure actuelle, 3 candidats se sont inscrits à cette session.

### **Qualification JAP2**

Le padel prend de l'ampleur dans certaines régions de France et en particulier dans notre Département.

Actuellement, les JAT (1 et 2) sont compétents pour diriger les compétitions de padel.

La FFT a créé en 2020 deux qualifications de Juge-Arbitre de Padel (JAP2 et JAP3), Juges-Arbitres qui, à terme et sans que l'on en connaisse la date, seront les seuls à avoir compétence pour les compétitions padel.

Les licenciés intéressés par la qualification JAP2 devront s'adresser aux formateurs de ligue pour passer cette qualification.

Le contenu de la formation n'est pas déterminé pour l'instant.

Elle pourrait passer par une formation JAT1 avec un module règlement padel.

Dans l'immédiat et afin d'effectuer une transition, la ligue propose 2 façons d'accéder à la qualification JAP2 :

1- attribuer le JAP2 aux JAT qui ont réellement dirigé un tournoi de padel en 2019.

Il s'agit dans les P.O de Nathalie NICOLAU (JAT2) et de Carl NOBINE (JAT1).

2- proposer une Validation des Acquis d'Expérience aux JAT déclarés comme tels lors de tournois de padel en 2019 sans avoir réellement dirigé ces tournois « sous-traités » par les clubs à une structure privée.

La CDA propose que soient rajoutés à la liste des accessions directes au JAP2 :

- Vincent BRUNET (JAT2) qui, même s'il n'a pas directement dirigé de tournoi dans notre département en 2019, a dirigé des tournois hors département et possède des compétences padel réelles.

- ainsi que l'ensemble des JAT2 qui s'impliquent au sein du Comité afin que le comité ait une légitimité et une compétence arbitrage dans les compétitions padel (championnats et tournois) qu'il va être amené à organiser.

Bernard MASSINES propose de demander également et pour les mêmes raisons cette accession directe au JAP2 pour les JAT1 qui s'impliquent au sein du Comité.

L'ensemble de ces propositions est accepté par le Comité Directeur.

La liste des demandes d'accession à la qualification JAP2 sera donc transmise par Nathalie NICOLAU à Michel CARNEJAC, président de la CRA.

### **COMMISSION SPORTIVE**

Problème entre Collioure et Saint Féliu en Coupe du Roussillon.

Les joueurs de Collioure ne correspondaient à la liste type (15/2 15/3 30/1 30/1). Un joueur classé 30 a joué à la place du 30/1.

La commission sportive a décidé de disqualifier l'équipe de Collioure. Le président de Collioure a envoyé une lettre à la ligue pour contester la décision.

L'équipe de Saint Féliu joue contre Saint Génis.

Les joueurs de Saint Féliu arrivent avec une 1/2 heure de retard. Le juge arbitre arrive à 10h30. Donc réclamation de Saint Génis.

La commission des Conflits donne raison à Saint Féliu. Renvoi en commission des litiges, qui confirme la décision de la commission des conflits.

En Interclub, il y avait 39 équipes dames en 2019, pour 2020 il y en a 35.

Pour les messieurs 96 équipes en 2019 contre 85 équipes pour 2020.

### **COMMISSION DES JEUNES**

Les finales des Championnats par équipe aura lieu le 14 Décembre.

Pour les plus jeunes la remise des prix sera organisée à midi.

Pour les 15/16 les finales auront lieu l'après-midi et la remise des prix vers 17h.

### **COMMISSION SENIORS+**

Trouver une date et un lieu pour la finale de la coupe Aude/P.O.

Peut-être le 13 Juin à Saint Cyprien. (A voir)

Pour les individuels séniors+, chez les messieurs tout va bien, chez les dames c'est la catastrophe, trop peu de joueuses.

Les finales du Championnat par équipe se joueront le 16 mai 2020.

## **COMMISSION ENTREPRISES**

Une campagne a été faite auprès des entreprises pour les inciter à inscrire des équipes. 150 mails envoyés, pas de réponses. Seules 4 équipes sont inscrites dans le Département.

## **COMMISSION FEMININE**

Le tournoi féminin se déroulera du 20/01 au 25/04. Les matchs de poules des joueuses en 4ème série se joueront à Rivesaltes, Toulouges et Cabestany. La suite du tableau, en 3ème et 2nde série au club du Moulin à vent. Les finales auront lieu à Saint Cyprien.

Le TMC 4ème série se jouera aussi sur les courts de Saint Cyprien les 25 et 26 avril.

Raquettes FFT le 8 mai.

---

---

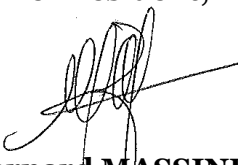
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h30

---

**La Secrétaire Générale,**

  
**Elisabeth NIGAY**

**Le Président,**

  
**Bernard MASSINES**